

LES DERNIERES CONFIDENCES DE CHIRAC : "J'étais «Algérie française» et de Gaulle m'a fait changer d'avis"

"J'étais Algérie Française et le restais spontanément." C'est entre autres ce qu'a confié Jacques Chirac au journaliste et écrivain Pierre Pean dont le dernier ouvrage *L'Inconnu de l'Élysée* sortira mercredi en librairies (Editions Fayard).

Dans les bonnes feuilles publiées par l'hebdomadaire *Marianne* de cette semaine, et plus précisément dans l'extrait consacré à l'Algérie, Jacques Chirac n'occulte pas son passé de baroudeur dans notre pays, où "j'ai beaucoup crapahuté" et ajoute que s'il est devenu gaulliste, c'est grâce aux positions du général de Gaulle sur la guerre d'Algérie. "Je ne connaissais pas l'Algérie", dit-il, lorsqu'il s'y était rendu y faire la guerre, mais "j'étais Algérie française". Et s'il était mal à l'aise, frappé et froissé du "coup au cul" qu'on assénait aux Algériens "sans beaucoup de discernement", cette situation l'incommodait, sans plus et ne remettait pas en cause ses "convictions". Il a fallu l'arrivée du général de Gaulle pour que Chirac opère sa mue. Chirac explique : "De Gaulle a eu le culot de dire : premièrement que l'Algérie n'était pas français-



se... Qu'il fallait lui accorder l'indépendance ; et deuxièmement, que c'était l'intérêt de la France, que la France ne pouvait traîner un tel boulet. Que c'était à la fois contraire au génie de la France et tout à fait contraire aux intérêts de la France."

De Gaulle avait compris, dit Chirac, que l'intérêt de la France était que l'on "rende son indépendance à l'Algérie, moralement et financièrement. Et c'est comme ça qu'il est devenu gaulliste. L'on remarquera au passage, que les mythes ont la peau dure, et celui de la France libérée par de Gaulle en est un de très coriace : "On

rend l'indépendance à l'Algérie" et ce n'est pas cette dernière qui la prend et en a la victoire. Sur un autre plan, et tout à l'honneur de Chirac, l'on apprend qu'il a été militant de l'ANC (mouvement de libération d'Afrique du Sud) depuis la fin des années 60 ; qu'il aidait au financement du mouvement "grâce à la fortune personnelle de Hassan", non payé de retour à ce dernier, dit-il, et qu'il s'est refusé de mettre les pays en Afrique du Sud, tant que l'apartheid n'était pas aboli. Chirac revient aussi sur ses rapports avec Sarkozy et même s'il dit qu'il est du même camp, il souligne qu'ils n'ont pas la

même vision du monde et rappelle au passage, même s'il déclare qu'il n'est pas rancunier, les trahisons à son égard, de l'actuel candidat de l'UMP à la présidentielle. Intéressantes sont aussi les citations de Chirac sur son allergie à le Pen : "J'ai toujours été allergique au Front national, c'est quasiment physique. Je ne peux supporter tout ce qui est racisme et xénophobie. Et ce passage sur la droite extrême a une tonalité sincère qui nous fait nous interroger si c'est bien le même homme qui avait fait ses fameuses déclarations sur "les bruits et les odeurs des immigrés".

K. B.-A.

DRAA-BEN-KHEDDA

Lendemain d'émeutes

Dix jours après les violentes émeutes du boulevard Ahmed-Kasri à Draâ-Ben-Khedda, les décombres des baraques et ce qui reste des barricades de fortune, témoignent encore de ce que fut l'affrontement entre les forces de l'ordre et des groupes de jeunes chômeurs qui ont squatté des espaces pour y ériger des locaux commerciaux sans permis de construire.

Sur le site jouxtant la laiterie, 28 baraques ont été démolies après une âpre résistance de leurs propriétaires qui n'ont guère voulu quitter les lieux. Notre virée a coïncidé avec un regroupement des manifestants dans un café environnant.

On dénombre quinze blessés et d'énormes dégâts matériels. Mohamed, 41 ans, père de 3 enfants dont un handicapé et lui-même handi-

capé a opposé une farouche résistance dans ce qui fut sa gargote. Il a tout perdu. "Tout est resté sous les gravas, je n'ai rien évacué. Le congélateur, le frigo, les fours, les ustensiles, les tables... je me suis endetté pour investir plus de 70 millions de centimes. Comment vais-je faire pour subvenir aux besoins de ma famille ?" Les émeutiers nous exhibent des certificats médicaux et des clichés de radiographie.

Deux jeunes se sont associés pour monter une vidéothèque.

Eux aussi n'ont pas voulu vider les lieux. "Le feu a failli tout brûler. Nous l'avons éteint mais tout est resté là-bas, irrécupérable. 1400 films DVD, 600K7, 630CD, un DJ, la vitrine, le faux-plafond, la décoration. Nous sommes ruinés", nous dit

l'un d'eux, fracturé à l'épaule en esquissant des moues de fatalité.

Un autre jeune, âgé de 26 ans, nous assure avoir investi 27 millions de centimes dans une cafétéria. Il a résisté face aux bombes lacrymogènes et dit être blessé au dos. Il est relayé par un jeune qui exploitait une salle de jeux.

"Qui va nous dédommager ? J'ai perdu un billard professionnel, 5 play-stations, 5 écrans TV, 2 baby-foot... Je suis issu d'une famille nombreuse, le local était le projet de ma vie. Qu'allons-nous devenir ?

Dépit et fatalisme. Les jeunes ont trimé pour monter "une affaire" et gagner honnêtement leur vie. Ce qui est arrivé à un jeune oiselier frise l'insolite. Il nous narre qu'au moment où son local s'écroulait sous les coups

répétés du godet d'un poclain, ses perruches, ses canaris et autres oisillons poussaient des cris de terreur. Les récits d'après-émeutes frisent comme toujours le pathétique.

Dans les principales artères de la ville de Draâ-Ben-Khedda, une déclaration des chômeurs est affichée. Sous le titre panagérique de "SOS chômeurs", un appel est lancé à tous les citoyens "pour venir en aide aux chômeurs en particulier afin d'unir les efforts pour défendre leurs droits".

La déclaration s'en prend aux élus et aux autorités locales et dénonce le silence des partis politiques. Ce SOS, traduit la solitude de ces jeunes qui, suite à ces événements, ont décidé de s'organiser pour faire valoir leurs droits.

Tayeb Bouamar

TITRE OBLIGATAIRE D'AIR ALGERIE Coté à partir d'aujourd'hui en Bourse

Le titre obligataire d'Air Algérie sera introduit en cotation à la Bourse d'Alger à partir d'aujourd'hui, selon un communiqué rendu public hier par la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV). La Commission d'organisation et de surveillance des opérations en Bourse (Cosob) avait donné, en janvier dernier, son aval pour l'admission en Bourse de l'obligation émise par Air Algérie en novembre 2004 par appel public à l'épargne et dont l'encours s'élève à plus de 14,184 milliards de dinars.

Le titre obligataire du transporteur aérien public a réuni les conditions d'admission à la cotation prévues par le règlement général de la Bourse puisque l'encours de l'emprunt obligataire a dépassé le seuil exigé des 100 millions de dinars et sa diffusion a été opérée en direction de plus de 100 détenteurs de titres, explique la même source. Cela étant, le cours de référence de la première séance de négociation en Bourse du titre obligataire d'Air Algérie est fixé à 101. Rappelons que Air Algérie avait eu recours, en 2004, à plusieurs emprunts obligataires afin de lever des fonds destinés au renouvellement d'une partie de sa flotte et au financement de son plan d'investissement.

Le prix de l'obligation d'Air Algérie, dont la durée d'emprunt est de 6 ans à compter du 1^{er} décembre 2004, offre un rendement de 4,90% l'an sur la durée résiduelle de l'obligation (4 ans) sachant que les taux progressifs offerts par l'émetteur sont de 3,75% en 2005 et 2006, de 4,5% en 2007 et 2008 et de 6% en 2009 et 2010. Les titres sont dématérialisés, grâce à la collaboration d'Algérie clearing (dépositaire central des titres).

En fait, cette opération répond au souci de financer l'économie également par la voie du marché financier local. Les emprunts obligataires permettent aux entreprises qui les émettent de recourir à un mode de financement alternatif conjugué à une grande souplesse dans la gestion de leur dette, et de supprimer les risques associés à un financement extérieur, l'emprunt étant libellé en dinars. Par ailleurs, l'achat des obligations permet également aux détenteurs de capitaux (personnes physiques ou morales) de disposer d'un nouveau moyen d'épargne.

Jusqu'à fin 2006, le marché obligataire algérien a levé, au total, des fonds de 120 milliards de dinars environ, et compte huit (8) entreprises émettrices. Celles-ci sont Sonatrach, la SRH (Société de refinancement hypothécaire), Sonelgaz, Air Algérie, Algérie Télécom, ENTP (travaux pétroliers), Enafor (forages), et le groupe agroalimentaire privé Cevalta.

C. B. / Agence

CHEMORA (BATNA) Découverte d'une fabrique d'armes

Agissant sur informations, les services de la Gendarmerie nationale ont fouillé plusieurs ateliers de tôlerie dans la commune de Chemora stuee à 80km au nord-est de Batna, découvrant un atelier de fabrication d'armes de guerre, des semblants de Mauser, des fusils de chasse, des cartouches (grande quantité) et de la poudre.

Après les fouilles, les services de la gendarmerie ont récupéré dix-neuf armes, 1000 cartouches et une importante quantité de poudre (50kg). Après l'arrestation de 24 personnes, 16 ont été écrouées, 4 sous contrôle judiciaire et 4 autres mises en liberté provisoire.

Il faut noter la saisie de tout le matériel qui servait à la fabrication de ces armes dont une quantité a été écoulée, d'où l'interpellation de dix personnes qui se sont dotées clandestinement de ces armes.

Par ailleurs, cette campagne a permis de débusquer un grand nombre de receleurs et de consommateurs de drogue surtout.

H. M.